



Arrangement a l amiable avec la partie adverse et l assurance

Par **zet04**, le **25/02/2009** à **22:25**

bonjour

voila ma soeur ma assurer mon vehicule en 2002 d ou j ai fait un accident non responsable en belgique d ou je me suis arranger a l amiable avec la partie adverse mais dans mon dos la partis a dverse a fait un faux constat ou il ma mis en tort et maintenant le fond de garantie me reclame la somme de 5500euros pour defaut d assurance car l assurance savait arranger avec ma soeur car comme je m etais arranger a l amiable l assurance a arreter l assurance 1 mois avant mon accident pour que ma soeur gagne 1 mois d assurance que puis je faire pour me defendre maintenant dois je attaquer l assurance ou dois je payer pour ce que je n ai pas fait aidez moi svp

Par **chaber**, le **26/02/2009** à **02:29**

Bonjour,

Vu le manque d'éléments fournis, il est difficile d'appréhender votre dossier:

Le constat amiable a-t-il été rempli correctement pour imputer la responsabilité à l'adversaire?

Pourquoi votre soeur a-t-elle assuré votre véhicule à votre place? Pour payer moins cher?

Qui était désigné au contrat comme conducteur habituel?

Je pense que votre assureur s'est aperçu qu'il y avait magouille à la souscription et a opposé la nullité du contrat à votre soeur pour fausse déclaration, d'où intervention du fonds de garantie

Vous serez certainement obligé de rembourser à juste titre cet organisme

Par **zet04**, le **26/02/2009** à **08:26**

bonjour
merci de votre reponse aussi vite

le contrat a ete fait au nom de ma soeur car moi j ete deja assurer dans une autre compagnie pour un autre vehicule donc ma soeur ma proposer de m assurer ou j ai accepter et la compagnie est carrement au courant ma soeur ete le conducteur principale et moi le second tout a ete en regle a ce sujet

le constat amiable a ete correctement rempli avec preuve a l appui mon assurance tiens avec moi la personne adverse ma fait un papier pour ses tort j ai les preuve qu il me payer tous les mois (il ma fait un refus de priorite a droite) et sur le constat le belge a refait un rond point lui meme ce qui est faut et que j ai du prouver a l assurance en faisant des photo de rue plan de la ville tout en ma faveur

l assurance a meme monter un dossier contre la partie adverse mais le fond de garantie me dit que le vehicule etait pas assurer car ma soeur s etait arranger son assureur comme je l ai dit pour gagner un mois comme je metais arranger a la miable

merci de me repondre svp
je suis perdu